Image not found or type unknown

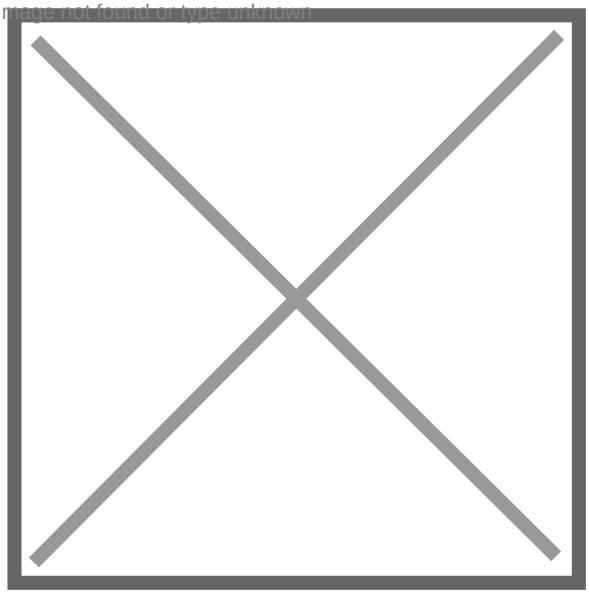

Somme prêtée mais jamais restituée

Par **marie**, le **28/07/2011** à **14:32**

Bonjour,

J'ai prêté 1.000 € à une amie qui était dans le besoin mais qui refuse de me les rendre sous pretexte qu'elle ne travaille pas et qu'elle n'as pas d'argent pour me les rembourser. Je ne possede aucune preuve car cela était de l'argent en liquide.

Les seules preuves que j'ai ce sont des textos envoyés de son téléphone ou elle me demandait de lui prêter de l'argent et j'ai aussi gardé un mandat à son nom que je lui avait envoyé mais cela ne correspond qu'à 400 € mais si j'arrive à recupérer cette somme, ce sera déjà bien. Grâce à ce mandat, ainsi qu'aux messages, puis-je déposer plainte ?

merci de vos reponses

Par **mimi493**, le **28/07/2011** à **15:10**

Pas de reconnaissance de dettes
Aucune preuve de versement
400 euros, elle peut prétendre que c'est n'importe quoi
Tentez la LRAR de mise en demeure, si ça lui fait peur

Par **marie**, le **28/07/2011** à **19:46**

merci de votre reponse mais qu'est-ce que la LRAR mise en demeure???

Par **sarah**, le **01/09/2011** à **11:04**

si vouz avez besoin de plus des conseils vous pouvez m'appeler 06 81 81 68 19

Par **mimi493**, le **01/09/2011** à **12:14**

Attention aux arnaques, des n° surtaxés ou anonymes (des prépayés impossible à retrouver), des gens qui vont vous demander des documents sous prétexte de vous aider et qui vont s'en servir pour prendre des crédits à votre nom (que vous aurez toutes les peines du monde à ne pas rembourser) etc.

Par **sarah**, le **01/09/2011** à **12:39**

mimi 493, c'est pas du tout mon cas!
moi, je m'exprime plus facile à l'oral,pour cet raison j'ai donné mon tel!
car je suis un avocat d'origine étrangère qui essaye d'exercer en France!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés